

ECHOS de la Fondation

Fondation Saint-Luc, fondation d'utilité publique



Editorial

Jacques Moulaert

En cette année 2011, la Fondation Saint-Luc fête ses vingt-cinq années d'existence. J'ai eu le privilège de participer au premier groupe d'amis des Cliniques qui, sous la houlette du Professeur Jean-Jacques Haxhe se lança dans ce projet – alors très audacieux – d'un appel au mécénat.

Les membres fondateurs s'associent par ce message aux responsables actuels de la Fondation pour rendre hommage à tous ceux qui, dans le cours de ce quart de siècle et à des titres divers, ont apporté leur pierre à un édifice dont la taille actuelle eût été vue à l'origine comme une utopie. Sans le concours de tous ces acteurs, rien de ce qui est, n'aurait été possible.

Le Professeur Haxhe, bâtisseur des Cliniques Saint-Luc, entendait donner à son enfant un brevet d'excellence. Ceci aurait un prix. Et seul un recours à des appuis extérieurs au monde universitaire, pourrait lui donner les moyens financiers nécessaires vu l'impécuniosité chronique des pouvoirs publics. Ainsi germa en lui l'idée de la Fondation.

De sa ténacité naquit bientôt ce tour de table comprenant outre des académiques, des édiles communaux, notaire, hommes et dames d'affaires et autres qui formèrent le premier Conseil d'administration de la Fondation.

L'objet social unique était initialement la recherche clinique. Mais au fil des années et sous l'influence agissante des membres extérieurs du Conseil d'administration, l'objet social s'étendit progressivement à des bénéficiaires autres que médecins et à des domaines variés telle l'humanisation de l'accueil et des soins.

Cette contribution des extérieurs à la destinée de la Fondation a grandement enrichi celle-ci.

Le Professeur Haxhe, ses successeurs et leurs équipes ont fait leurs ces orientations parfois inattendues. Qu'ils en soient les uns et les autres remerciés.

Les médecins qui ont porté les projets soutenus par la Fondation ont droit à notre reconnaissance. Mais leur tâche est loin d'être achevée et, en vérité, elle ne le sera jamais. En effet, la Fondation ne peut que croître pour répondre aux besoins ; et cette croissance ne se fera qu'avec l'appui du corps médical. La relation de confiance entre celui-ci et la Fondation et des contacts occasionnels entre mécènes et médecins sont une nécessité.

Le bilan des vingt-cinq années est motif de grande satisfaction et d'inférie reconnaissance à l'égard de tous les acteurs. Puisse la génération présentement aux commandes, qui a fait preuve dans les dernières années d'innovation et d'entrain, confirmer dans les temps qui viennent son implication dans cette grande mission d'appui aux Cliniques qui est celle de la Fondation.

Les anciens applaudissent et votent à la relève confiance et amitié. La relève quant à elle remercie chaleureusement les anciens ; elle apprécie énormément les contacts entretenus et les échanges d'expertise. C'est grâce à des conditions si favorables que la Fondation peut répondre toujours plus et mieux aux besoins des équipes médicales, en adéquation avec les souhaits des mécènes.

Jacques Moulaert
Administrateur honoraire

Les troubles alimentaires
chez l'enfant p.6

SOMMAIRE

Editorial	1
Les boursiers et cliniciens-chercheurs 2011-2012 : présentation des lauréats	2
La cérémonie de remise des bourses en images	5
25ème anniversaire de la Fondation Saint-Luc : hommage aux Amis de la première heure	6
Actualité médicale : prise en charge multidisciplinaire des troubles alimentaires chez le jeune enfant	6
Que deviennent les dons des mécènes ?	7
Comment soutenir la Fondation ? Les avantages du legs en duo	8



Dix-neuf professionnels de la santé se formeront à l'étranger ou mèneront des projets de recherche grâce à la générosité des mécènes de la Fondation Saint-Luc



Madame Corinne Boulanger (RTBF),
Professeur Jacques Melin,
Monsieur Reginier Haegelsteen



Les troubles alimentaires
chez l'enfant p.6



Excellence et Humanisme

Les boursiers et cliniciens chercheurs 2011-2012

LES LAURÉATS

Cette année encore, la Fondation Saint-Luc soutient des médecins et autres professionnels de la santé ainsi que des jeunes chercheurs qui partiront se former dans les meilleurs centres à l'étranger ou mèneront des projets de recherche clinique à Saint-Luc. Ces attributions de bourses et mandats de cliniciens-chercheurs représentent un montant global de plus de 450.000 € (distribués proportionnellement en fonction des besoins des projets).

Bourses médecins

« CANCER DU SEIN : UNE PRISE EN CHARGE SPÉCIFIQUE »



Docteur François DUHOUX

Médecin Assistant Clinicien Candidat Spécialiste - Service d'oncologie médicale

La Clinique du sein du Centre du Cancer de Saint-Luc souhaite développer une consultation spécialisée pour les patientes de moins de 35 ans atteintes d'un cancer du sein et/ou ayant des antécédents carcinologiques familiaux (ce qui concerne environ 20 % des patientes). La prise en charge de ces patientes en termes de suivi de la pathologie et de « management » général (incluant le risque génétique) requiert une prise en charge très spécifique.

Grâce à la bourse de la Fondation Saint-Luc, le Dr Duhoux participera à l'activité du Service d'oncologie médicale et du Service d'oncogénétique de l'Institut Curie à Paris ; il y approfondira ses compétences dans le domaine du cancer du sein et acquerra une expertise pour le conseil oncogénétique.

Fort de son expérience en oncologie médicale à l'Institut Curie, le Dr Duhoux viendra renforcer l'équipe du Service d'oncologie médicale dans la prise en charge spécifique du cancer du sein. Il mettra également ses compétences auprès du Service d'oncogénétique de l'Institut au service du Centre de génétique humaine des Cliniques universitaires Saint-Luc.

« PLONGÉE AU CŒUR D'UN CENTRE DE RÉFÉRENCE INTERNATIONAL »



Docteur Nicolas LANTHIER

Médecin Assistant Clinicien Candidat Spécialiste - Service de gastroentérologie

Le Dr Nicolas Lanthier séjournera pendant un an dans le Service de gastroentérologie et hépatologie des Hôpitaux universitaires de Genève (HUG). Il y achèvera sa formation d'assistant en participant aux activités du Service, à savoir les consultations, l'endoscopie et l'unité d'hospitalisation, mais aussi l'échographie (notamment hépatique), l'anatomopathologie (discussion de résultats histologiques), les réunions du service et interservices (radiologie, chirurgie, oncologie) ainsi que la recherche.

Le but de cette formation est de découvrir la manière de travailler et de prendre en charge les maladies hépatiques et leurs conséquences au sein d'un Service internationalement reconnu. Le Pr Antoine Hadengue, chef du Service de gastroentérologie et hépatologie des HUG, est un expert international de la maladie stéatosique du foie d'origine non-alcoolique, une pathologie caractérisée par une surcharge hépatique en graisse, touchant 20 à 30% de la population. Les mécanismes de cette pathologie – qui est associée au diabète et peut entraîner une fibrose progressive menant à la cirrhose - ne sont pas complètement élucidés.

« De retour à Saint-Luc, j'espère avoir acquis une certaine compétence dans la prise en charge de cette maladie, en étant sensibilisé aux recherches en cours en termes d'exploration de l'insulino-sensibilité, de la fibrose, des mécanismes et des traitements. »

« L'ÉCHOGRAPHIE DANS L'ÉVALUATION DES MALADIES RHUMATISMALES INFLAMMATOIRES »



Docteur Maria Simona STOENOIU
Résidente - Service de rhumatologie

« La polyarthrite rhumatoïde (PR) est la maladie articulaire inflammatoire la plus fréquente et constitue un pôle important d'expertise clinique et de recherche dans le Service de rhumatologie de nos Cliniques. Elle est caractérisée d'une part par des douleurs, raideurs et des gonflements articulaires, et d'autre part par des déformations articulaires et des érosions osseuses. La prise en charge habituelle des personnes atteintes d'une PR repose sur l'examen clinique des articulations douloureuses et gonflées. L'activité de la maladie est ensuite estimée à partir du nombre d'articulations atteintes et d'autres paramètres (inflammation sanguine et réponses à un questionnaire). Malheureusement, l'examen clinique des articulations reflète de manière imparfaite et parfois tardivement l'inflammation sous-jacente. »

Ces dix dernières années, un nombre croissant de services de rhumatologie européens ont intégré l'échographie musculo-squelettique dans l'évaluation de l'inflammation articulaire et des tendons. Cette nouvelle approche permet notamment une détection plus précoce de l'atteinte articulaire et sa performance est supérieure à l'examen clinique traditionnel.

Pour ces raisons, l'échographie pourrait permettre d'identifier plus rapidement les patients à risque de développer une polyarthrite rhumatoïde plus agressive et d'adapter leur traitement en conséquence. »

Grâce à des séjours successifs dans des centres universitaires spécialisés à Madrid et à Copenhague, le Dr Maria Stoenoiu pourra maîtriser les techniques échographiques d'évaluation et de quantification de l'inflammation articulaire. Elle mettra ces acquis en pratique dès son retour dans le cadre des protocoles de recherche clinique.

A moyen et long terme, le Dr Stoenoiu souhaite développer une activité de recherche clinique axée sur la valeur prédictive de l'échographie dans les maladies articulaires inflammatoires au sein du Service de rhumatologie des Cliniques Saint-Luc, en collaboration avec le Service de radiologie.

Bourses infirmières

Bourse infirmière ISN-ISEI

« AMÉLIORER L'ORGANISATION DE LA SORTIE DU PATIENT »



Carine VERMEIREN
Infirmière à l'Unité de chirurgie cardiovasculaire

Carine Vermeiren développera un projet d'amélioration de l'organisation de la sortie du patient et de la continuité des soins après l'hospitalisation. « Je souhaite proposer un modèle de management de la sortie du patient dès son premier contact avec notre Service. Je me suis en effet rendu compte au travers des nombreux appels que nous recevons après la sortie des patients que bon nombre de ceux-ci éprouvent des difficultés à comprendre et à gérer un traitement médicamenteux. De plus, entre le jour de leur sortie et les premières consultations post-opératoires, une zone de « précarité » physique et émotionnelle s'installe chez les patients qui peuvent dès lors éprouver des difficultés à respecter les précautions recommandées par les équipes soignantes. Ce modèle sera construit sur la base d'une recherche menée aux Cliniques Saint-Luc auprès des patients (avant, pendant et après l'hospitalisation) afin d'identifier les besoins et les éléments qui posent le plus fréquemment problème. »

Grâce à la Fondation Saint-Luc, Carine Vermeiren effectuera un premier stage d'observation (une semaine) à l'Institut universitaire de cardiologie et de pneumologie de l'Université de Laval (Québec), suivi d'un second à l'hôpital de Cambridge (Royaume-Uni). Mme Vermeiren se rendra également aux Pays-Bas pour visiter des centres pilotes dans l'éducation du patient cardiovasculaire par le personnel infirmier, particulièrement dans le domaine de la prévention, du sevrage tabagique et de la sexualité.

Les informations glanées dans ces institutions viendront étoffer le modèle que Carine Vermeiren proposera à l'issue de son travail de recherche.

« LES BIENFAITS DE L'HYPNOSE »



Françoise de HALLEUX
Infirmière spécialisée en oncologie

Le patient atteint d'un cancer vit un bouleversement dans son corps et son esprit. Il doit aussi intégrer, dans son univers de vie, des soins et des traitements répétés et difficiles qui entraînent différents symptômes et effets secondaires. « Je pense que l'utilisation de l'hypnose au sein de l'Unité d'oncologie et radiothérapie permettra d'apporter une complémentarité intéressante et efficace aux soins et aux traitements médicaux, non seulement pour réduire la douleur, notamment dans la phase terminale de la maladie, mais aussi pour améliorer le bien-être psychique du patient. »

Grâce au soutien de la Fondation, Françoise de Halleux suivra une formation en hypnose et douleur aiguë. « Ce cursus me permettra d'acquérir les compétences nécessaires pour développer et maintenir un état hypnotique; je pourrai ainsi proposer une alternative - ou un complément - aux techniques d'analgesie traditionnelles, développer mes compétences en communication thérapeutique avec les patients et leur transmettre les techniques d'auto-hypnose. »

La Bourse de l'Institut supérieur de nursing (ISN-ISEI)



Outre la dispensation d'un enseignement de haut niveau, l'Institut supérieur en soins infirmiers (ISEI, anciennement Institut supérieur de nursing) a toujours affirmé sa volonté d'améliorer la qualité des soins infirmiers en soutenant des activités innovantes et qualitatives.

C'est dans ce but que, fin des années 1980, les membres de son Conseil d'administration décidèrent d'accorder chaque année une « Bourse ISN-ISEI » via la Fondation Saint-Luc.

Cette bourse de perfectionnement est attribuée à une ancienne étudiante de l'Institut qui exerce son activité professionnelle aux Cliniques Saint-Luc.

L'objectif recherché vise l'évolution de la qualité des soins infirmiers aux Cliniques universitaires Saint-Luc, mais aussi l'enrichissement de la formation à l'ISEI. A ce jour, plus de vingt infirmiers et infirmières ont bénéficié de cette intervention.

Pour mémoire, en 1975, grâce au soutien de l'Université catholique de Louvain et des Cliniques universitaires Saint-Luc, la partie francophone de l'Ecole d'infirmières de Leuven fut transférée sur le site de l'UCL à Bruxelles et prit la dénomination l'Institut supérieur de nursing (ISN). Rebaptisée *Institut supérieur en soins infirmiers (ISEI)* en 1992, l'institution fait partie de la Haute Ecole Léonard de Vinci depuis 1996.

Chaque année depuis vingt ans, l'Institut supérieur en soins infirmiers octroie une bourse à l'un de ses anciens étudiants. Objectif : améliorer la qualité des soins infirmiers en soutenant des projets innovants et qualitatifs.



« VIVRE SA GROSSESSE ET SON ACCOUCHEMENT SANS STRESS »



Sophie WRINCO
Sage-femme au Service d'obstétrique

« La maternité des Cliniques Saint-Luc est un centre de référence pour les grossesses à hauts risques de pathologies lourdes pour le fœtus et la future mère ; nous accueillons dès lors souvent des patientes inquiètes et très stressées. Intégrer la préparation sophrologique à notre pratique de niveau universitaire, en complémentarité des soins obstétricaux, m'a donc semblé très bénéfique pour ces futures mamans. Cette technique de relaxation offre en effet à ces patientes les outils nécessaires pour gérer leur bien-être physique et psychologique et mieux appréhender les situations de stress pouvant survenir durant la grossesse et l'accouchement. »

J'ai donc suivi une première formation en sophrologie qui m'a permis d'être plus à l'écoute des souffrances physiques, psychologiques et émotionnelles des mamans dont je me suis occupée à la maternité. Le cycle de perfectionnement thérapeutique et pédagogique en sophrologie dynamique que je suivrai grâce à la Fondation Saint-Luc me permettra d'approfondir la complexité des fonctionnements des êtres humains ainsi que mes compétences d'accompagnement. »

La sophrologie dynamique est une science qui étudie la conscience humaine et considère l'humain comme un tout indivisible (psychosomatique). En pratique, la patiente se trouve entre veille et sommeil afin de stimuler de manière autonome ses différentes capacités (détente, concentration, gestion du stress et des émotions, projection dans l'avenir...).

« EXPLORER LES PROCESSUS MIS EN PLACE POUR LE TRANSFERT DE CONNAISSANCES EN SUISSE ET AU QUÉBEC »



Lucia ALVAREZ IRUSTA
Coordinatrice DI-RHM et assistante de recherche

Les Données Infirmières du Résumé Hospitalier Minimal (DI-RHM) constituent un outil minimal d'enregistrement d'interventions infirmières réalisées. Les DI-RHM font partie intégrante d'un enregistrement plus global de l'activité hospitalière : le Résumé Hospitalier Minimal (RHM). L'objectif de l'enregistrement des DI-RHM est de donner une image des interventions infirmières réalisées par des prestataires de soins ; cet enregistrement a également pour but de collecter des informations pour diverses applications (systèmes d'allocation en personnel, financement des soins infirmiers, processus qualitatifs...).

Le projet de Lucia Alvarez porte à la fois sur la pertinence et la faisabilité, dans le contexte des Cliniques Saint-Luc, d'une éventuelle transposition des modèles développés au Québec ou en Suisse pour renforcer les processus de transfert de connaissances générées par la recherche vers la pratique de soins. « Je souhaite collaborer à l'amélioration de la qualité des soins infirmiers au sein des Cliniques universitaires Saint-Luc. La perspective choisie pour cette amélioration est l'introduction d'une dynamique pouvant faciliter la révision et le renouveau de certaines pratiques infirmières par l'intégration des données probantes et pertinentes dans le contexte de Saint-Luc. Cette dynamique implique un mouvement durable et rejoint l'effort réalisé actuellement par les différents acteurs au sein de notre institution. »

Bourse humanisation Bourse Oeuvre du Calvaire-Malte

« UNE EXPOSITION POUR PRÉSENTER LES SOINS PALLIATIFS AU GRAND PUBLIC »



Docteur Marianne DESMEDT,
Médecin-chef de l'Unité des soins continus

L'exposition « Si un jour je meurs... Les soins palliatifs s'exposent » a fermé ses portes le 25 avril dernier. Elle était destinée au grand public et avait été inaugurée aux Halles Saint-Géry six semaines plus tôt.

Entièrement financée par des mécènes, en particulier par les bourses de l'Oeuvre Malte Calvaire 2010-2011 et 2011-2012, cette exposition a attiré plus de 6000 visiteurs. Ces derniers ont été entraînés dans un parcours initiatique qui se conjuguaient à la première personne et les a invités à se positionner sur les problématiques soulevées par la fin de vie et la mort.

Les six événements (conférences, café philosophique, lecture...) qui encadraient l'exposition ont également rassemblé du monde : 783 personnes désirant poursuivre leur réflexion autour de la thématique de la souffrance, de la fin de la vie et de la mort y ont participé.

Comme le montrent les nombreux témoignages laissés dans le livre d'or, cette initiative qui était le projet de toute une équipe, a connu un réel succès !

Extrait du livre d'or : « La mort est une étape de la vie. Vivre sa mort, c'est vivre sa vie. Félicitations pour cette magnifique exposition. » Signé : Pierre, 16 ans

La Bourse Oeuvre du Calvaire-Malte



Les soins continus sont méconnus et trop souvent associés à l'échec thérapeutique voire comparés à l'antichambre de la mort. Depuis de nombreuses années, l'Oeuvre du Calvaire octroie une bourse, la « Bourse Oeuvre du Calvaire-Malte », à un membre de l'équipe de l'Unité des soins continus de Saint-Luc pour l'aider à mener à bien un projet au profit de l'Unité.

L'Organisation Mondiale de la Santé définit les soins palliatifs comme des « soins qui cherchent à améliorer la qualité de vie des patients et de leur famille face aux conséquences d'une maladie potentiellement mortelle. Bien qu'ils influencent parfois positivement le déroulement de l'affection, ces soins ne visent ni à guérir, ni à retarder l'évolution de l'affection. Ils se concentrent sur le soulagement des symptômes, le soutien psychosocial et l'accompagnement spirituel, avec un enjeu central : continuer à vivre le mieux possible jusqu'à l'échéance fatale. »

Selon une étude du Centre Fédéral d'Expertise des Soins de Santé, 10 à 20 000 malades sont concernés chaque année par ce type de soins. La moitié d'entre eux séjournent à domicile, un tiers en maison de repos et un cinquième dans les services hospitaliers.

Les premiers services belges de soins palliatifs ont été créés il y a plus de vingt ans. Depuis, de nombreux centres spécialisés se sont développés et une série de dispositions sociales (remboursement des prestations de soins, octroi de congé pour les proches...) ont été prises pour accompagner les malades en fin de vie dans les meilleures conditions possibles.

Malgré tout cela, les soins palliatifs restent, pour certaines personnes, un synonyme de l'échec thérapeutique et représentent essentiellement l'antichambre de la mort. D'autres n'en n'ont jamais entendu parler et ignorent qu'ils peuvent être dispensés à domicile ou les associent uniquement au grand âge et au cancer.

Soucieux de mieux faire connaître les soins continus et palliatifs, de les développer de façon scientifique et de garantir des formations adéquates aux membres du personnel soignant, le Conseil d'administration de l'Oeuvre du Calvaire attribue une bourse annuelle de 25 000 euros à un candidat dont le projet a été couronné par le Comité scientifique de la Fondation Saint-Luc.

Cette bourse porte le nom de « Bourse Oeuvre du Calvaire-Malte ».

Bourses professionnels de la santé

« AFFINER L'APPROCHE DES PERSONNES CONFRONTEES À UNE DOULEUR CHRONIQUE EN INTÉGRANT LA DIMENSION CORPORELLE DANS LE TRAITEMENT »



Didier CLERBAUX et Yvan SCHaub
Kinésithérapeutes à la Consultation de la douleur chronique

Didier Clerbaux et Yvan Schaub ont déjà suivi une formation en psychologie corporelle intégrative (PCI), respectivement en 2007 et 2005, en partie grâce à la Fondation Saint-Luc. Ils souhaitent à présent suivre une formation complémentaire en psychopathologie didactique pour professionnels de la relation d'aide.

« Grâce à cette formation, nous serons plus à même de clarifier certaines situations complexes avec certains de nos patients présentant des souffrances psychologiques. Nous pourrons repérer certains troubles et serons dès lors plus « avertis » quant à la manière d'aborder ces patients. »

Il nous paraît important d'aborder la personne dans sa globalité; l'aider à faire des ponts entre ce qu'elle peut vivre mentalement, émotionnellement et l'impact que cela peut avoir dans son corps. »

A l'issue de la formation, Didier Clerbaux et Yvan Schaub rédigent un travail de fin d'étude en lien direct avec les patients qu'ils suivent dans les groupes « Mon corps, un baromètre » qu'ils co-animent.

« Cet apport théorique nous permettra également d'établir des limites plus précises entre ce que nous pouvons apporter aux patients et le moment le plus judicieux pour les référer au psychologue, au psychiatre ou à un autre spécialiste. »

« VERS UN MEILLEUR USAGE DE LA SPECTROMÉTRIE DE MASSE POUR LE DOSAGE DES STÉROÏDES »



Damien GRUSON
Pharmacien biologiste et chef de laboratoire adjoint dans le Laboratoire de biologie endocrinienne

Damien Gruson séjournera pendant trois mois au Laboratoire de référence de l'Université d'Utah à Salt Lake City (ARUP laboratories) pour apprendre les techniques de spectrométrie de masse appliquées à la biologie endocrinienne. Ces méthodes de dosage permettent de détecter et de caractériser les hormones sur la base de leur masse.

Ce séjour au Laboratoire de référence de l'Université d'Utah permettra d'optimiser l'utilisation de la spectrométrie de masse pour le dosage des hormones stéroïdiennes aux Cliniques universitaires Saint-Luc et participera ainsi au positionnement du Laboratoire de biologie endocrinienne comme référence dans ce domaine au niveau belge.

Le projet proposé par Damien Gruson est en parfaite synergie avec le souhait de développer un pôle d'expertise en pathologie des hormones stéroïdiennes (maladies des glandes surrenales, bilan de fertilité) au sein du Service d'endocrinologie et nutrition de Saint-Luc. Il est en effet indispensable pour ce faire d'acquérir rapidement la maîtrise des techniques de spectrométrie de masse appliquées à la biologie endocrinienne. En permettant les dosages sensibles, spécifiques et rapides de diverses hormones stéroïdiennes et de leurs métabolites, c'est aussi la prise en charge des patients souffrant de pathologies endocrinien complexes qui sera favorisée par l'aboutissement du projet.

Bourse éthique

« VERS UNE MEILLEURE COMMUNICATION ENTRE PATIENTS ET PROFESSIONNELS DE LA SANTÉ »



Marie-Noëlle DERÈSE
Aspirante du FNRS auprès du Centre de droit médical et biomédical [Institut pour la recherche interdisciplinaire en sciences juridiques, UCL]

Le projet de recherche de Marie-Noëlle Derèse porte sur la médiation dans le domaine des soins de santé. Il consiste à confronter les résultats obtenus en la matière (dans le cadre de la rédaction d'une thèse de doctorat en droit) à la pratique quotidienne des médiateurs hospitaliers et des médiateurs de plateformes de concertation en santé mentale. L'objectif de ce projet est de mener une réflexion en vue d'optimiser, au sein des Cliniques universitaires Saint-Luc, l'organisation de la médiation entre patients et professionnels de la santé, la politique menée en matière de qualité de la relation thérapeutique et la perception de la médiation par les acteurs intervenant dans les soins de santé.

En pratique, Marie-Noëlle Derèse rencontrera des médiateurs dans les hôpitaux et les plateformes de concertation en santé mentale. Les résultats obtenus dans le cadre de cette enquête permettront de déterminer les difficultés et les besoins ressentis par les médiateurs dans l'exercice de leur fonction. Ils permettront en outre de dégager les problèmes qui se posent dans la relation de soins. Une fois les problèmes, les difficultés et les besoins délimités, il conviendra de réfléchir et de proposer des stratégies permettant de les résoudre ou de les rencontrer.

Ce travail sera mené avec la contribution de Mr Piet Vanormelingen, médiateur aux Cliniques universitaires Saint-Luc depuis janvier 2002.

Mandats pour les cliniciens-chercheurs

« DIALYSE PÉRITONÉALE : DU TRANSPORT D'EAU LIBRE AUX PHÉNOMÈNES DE MIGRATION CELLULAIRE »



Docteur Johann MORELLE
Résident - Service de néphrologie

La dialyse péritonéale est une méthode de suppléance rénale qui permet, chez les patients souffrant d'insuffisance rénale terminale, l'élimination de toxines et d'eau au travers du péritoine.

Le travail de Johann Morelle, encadré par les Professeurs Olivier Devuyst et Eric Goffin, aura pour objectif de mieux comprendre les mécanismes physiopathologiques impliqués dans la survenue des principales complications de la dialyse péritonéale, à savoir la péritonite infectieuse d'une part, et les altérations fonctionnelles et structurelles de la membrane péritonéale soumise aux solutions de dialyse d'autre part. Le projet du Dr Morelle portera en particulier sur le rôle de l'aquaporine-1 (un canal spécifique à l'eau exprimé au niveau des capillaires de la membrane péritonéale) dans les phénomènes de prolifération vasculaire et d'inflammation.

De nouveaux agents pharmacologiques capables de stimuler ou d'inhiber l'activité de l'aquaporine-1 seront ensuite testés afin d'améliorer l'élimination d'eau au cours de la dialyse ou, au contraire, de limiter les effets délétères d'une réponse inflammatoire excessive.

L'approche sera à la fois fondamentale et translationnelle. Cette activité de recherche sera complétée par une activité clinique dans le secteur de la dialyse extrahospitalière au sein du Service de néphrologie des Cliniques Saint-Luc.

Grâce à la Fondation Saint-Luc, le Dr Johann Morelle se consacrera à son travail de recherche pendant un an à mi-temps.

« L'ANNULOPLASTIE DE LA VALVE AORTIQUE : TECHNIQUES EXISTANTES VERS UN NOUVEAU SYSTÈME »



Docteur Laurent de KERCHOVE
Chef de clinique adjoint - Service de chirurgie cardiovasculaire

L'annuloplastie est une technique utilisée pour remédier à une insuffisance des valves cardiaques mitrale et aortique. Cette intervention chirurgicale est nécessaire dans la majorité des réparations valvulaires et son rôle est essentiel, non seulement pour un bon résultat immédiat, mais également pour assurer la durabilité de la réparation.

Dans le cas de la réparation valvulaire aortique, les techniques d'annuloplastie existantes comportent plusieurs inconvénients qui limitent les résultats. Le but du projet de recherche du Dr Laurent de Kerchove sera, d'une part de rechercher l'impact des différentes techniques d'annuloplastie existantes sur la durabilité de la réparation; d'autre part, de développer une nouvelle technique d'annuloplastie basée sur un double renforcement de l'anneau aortique au niveau de la jonction ventriculo-aortique.

Ce projet de recherche est composé d'une partie clinique et d'une partie expérimentale. La partie clinique étudiera rétrospectivement les résultats cliniques et la (re)-dilatation de l'anneau aortique dans les différents systèmes d'annuloplastie existants. La partie expérimentale servira au développement du nouveau système d'annuloplastie et se déroulera au laboratoire de chirurgie expérimentale de l'UCL.

Grâce à la Fondation Saint-Luc, le Dr Laurent de Kerchove se consacrera à son travail de recherche pendant un an à mi-temps.

« LES THÉRAPIES MOLÉCULAIRES CIBLÉES POUR TRAITER LE CANCER »



Docteur Sandra SCHMITZ
Chef de clinique adjoint – Service d'oncologie et Unité de chirurgie cervico-maxillo-faciale du Service d'ORL

Les nouvelles thérapies ciblées ont démontré leur activité anti-tumorale dans le cancer des voies aériennes supérieures : elles améliorent la survie globale et le pronostic de ces malades. Cependant, seule une minorité des patients répond à ces nouveaux traitements et il n'existe, à l'heure actuelle, aucun marqueur capable d'identifier les patients qui vont en bénéficier.

« Nous menons une étude clinique chez des patients atteints d'un cancer de la tête et du cou et traités par un anticorps contre un récepteur exprimé par ces tumeurs (récepteur au facteur de croissance épidermique). Nous étudierons les facteurs prédictifs de réponse et de résistance à cette nouvelle thérapie. Pour ce faire, la réponse anti-tumorale détectée par PET Scan sera corrélée à des marqueurs moléculaires et génétiques évalués sur les échantillons tumoraux de nos patients.

Cette étude aura un impact clinique important permettant de réorienter rapidement les patients non-répondeurs vers d'autres thérapies plus adaptées. Outre le bénéfice évident pour nos patients, ceci permettra également de limiter les coûts liés à l'utilisation inadéquate de ces nouveaux traitements. Nous contribuerons ainsi au développement d'une médecine plus responsable et dite « personnalisée ». »

Le Dr Sandra Schmitz effectue ses recherches au sein du Centre du Cancer de Saint-Luc et de l'Institut de recherche clinique (IREC) de l'UCL.

« LE RÔLE DES CELLULES DENDRITIQUES DANS LA RÉPONSE ALLERGIQUE »



Docteur Antoine FROIDURE
Médecin Assistant Clinicien Candidat Spécialiste - Service de pneumologie

Les recherches du Dr Antoine Froidure ont pour but de préciser les mécanismes expliquant, chez les patients allergiques aux acariens, la dysfonction des cellules dendritiques (qui font partie du système immunitaire). Ces cellules interagissent avec les différentes classes de lymphocytes impliqués dans la réponse immunitaire.

Ces données devraient se révéler importantes étant donné l'impact potentiel d'identifier les mécanismes précoce de la dysfonction des cellules présentatrices d'allergènes responsables de la sensibilisation primaire aux allergènes de l'environnement, une affection en constante augmentation depuis trente ans.

On peut également espérer qu'au travers de ces travaux des pistes cellulaires ou moléculaires permettant de restaurer, au moins en partie, la fonction normale (tolérogène) des cellules dendritiques chez ces patients seront précisées.

Grâce à la Fondation Saint-Luc, le Dr Antoine Froidure se consacrera à son travail de recherche pendant un an à temps plein.

« L'IMPACT DE L'ANALGÉSIE SUR L'IMMUNITÉ ANTI-TUMORALE »



Docteur Patrice FORGET
Résident - Service d'anesthésiologie

Le cancer est une pathologie caractérisée par un échappement de cellules mutées face aux mécanismes immunitaires de surveillance et d'élimination cellulaire. La chirurgie, parce qu'elle induit elle-même une immunosuppression transitoire, crée une période particulièrement à risque de dissémination métastatique. La douleur postopératoire aggrave encore cette immunosuppression, qui peut être prévenue par les techniques analgésiques.

Même si l'influence des agents anesthésiques et analgésiques sur cette immunité cellulaire anticancéreuse ne fait plus aucun doute, il reste difficile de savoir si l'usage d'un analgésique plutôt qu'un autre peut influencer le taux de récidive des cancers après rémission initiale, particulièrement après une chirurgie oncologique. Il est donc important de préciser les mécanismes immunologiques impliqués (en particulier sur l'immunité cellulaire anticancéreuse), de valider un « monitoring immunologique » et de décrire l'effet des différentes techniques analgésiques chez l'animal et chez l'homme sur ces paramètres.

Les recherches du Dr Forget permettront de préciser l'impact de la chirurgie, des médicaments anesthésiques, des opioïdes (1) et des AINS (anti-inflammatoires non-stéroïdiens, l'aspirine par exemple) sur l'immunité anti-tumorale.

Grâce à la Fondation Saint-Luc, le Dr Patrice Forget se consacrera à son travail de recherche pendant un an à mi-temps.

(1) Les opioïdes sont des opiacés, c'est-à-dire des substances dérivées de l'opium, d'origine synthétique.

« OPTIMALISER LES TECHNIQUES DE CRYOPRÉSERVATION ET GREFFE DE TISSU OVARIEN »



Docteur Sébastien GILLIAUX
Laboratoire de gynécologie (Unité GYNE) de l'UCL

Par la compréhension des mécanismes de l'activation folliculaire précoce et de l'asynchronie (excès de maturation des cellules de la granulosa (2) ou retard de maturation ovocytaire), l'ajout d'agents stimulant ou inhibiteur permettra de contourner les perturbations des processus de croissance survenant suite à la greffe et à la congélation.

Les résultats obtenus par ce travail de recherche permettront d'optimiser les techniques de congélation appliquées par la banque de tissu ovarien des Cliniques Saint-Luc, mais aussi les techniques de greffe afin d'augmenter les chances d'obtenir une grossesse spontanée. Ils généreront par ce biais un impact sur la qualité de vie des jeunes patientes ménopausées ou infertiles suite à un traitement chimio et/ou radiothérapeutique.

Grâce à la Fondation Saint-Luc, le Dr Sébastien Gilliaux se consacrera à son travail de recherche pendant un an à temps plein.

(2) La granulosa est la couche cellulaire centrale du follicule ovarien qui entoure l'ovocyte. Par de nombreuses connections, elle permet la croissance synchrone du futur œuf lors la première phase du cycle menstruel. Après expulsion de l'ovocyte (ovulation), la granulosa (corps jaune) sécrète la progesterone, une hormone qui sera nécessaire à la survie d'une potentielle grossesse naissante.

Soutien du Fonds Baron Jean Charles Velge, géré par la Fondation Roi Baudouin

« LA VENTILATION NON-INVASIVE, NOUVELLE THÉRAPEUTIQUE CONTRE LE MONOXYDE DE CARBONE »



Docteur Nicolas DELVAU
Résident-Service de médecine d'urgence

Le projet du Dr Nicolas Delvau concerne le bénéfice thérapeutique de la ventilation non-invasive en cas d'intoxication au monoxyde de carbone (CO). Cette technique permettrait l'élimination du CO à un niveau supérieur à celui de l'oxygénothérapie classique voire équivalent au caisson hyperbare.

Le travail du Dr Delvau constitue une opportunité majeure pour la mise en place d'une étude clinique prospective multicentrique sur des patients intoxiqués en cas d'hypothèse confirmée par le travail expérimental sur modèle animal.

Ce projet offre également la possibilité d'accroître les connaissances toxico-cinétiques du CO et de mieux comprendre le profil d'élimination de ce gaz, afin notamment de mieux prévenir la problématique des séquelles neurologiques tardives de cette intoxication.

Enfin, ce projet se veut critique sur les effets potentiellement délétères d'une administration de hautes doses d'oxygène en termes de stress oxydatif.

Ce projet se trouve dans la continuité et au carrefour de projets développés aux Cliniques Saint-Luc.

Fonds Baron Jean Charles Velge, géré par la Fondation Roi Baudouin

Depuis peu, la Fondation Saint-Luc bénéficie d'un soutien du Fonds Baron Jean Charles Velge, géré par la Fondation Roi Baudouin.

Le Fonds Baron Jean Charles Velge, géré par la Fondation Roi Baudouin, privilégie la recherche.

La Fondation Roi Baudouin soutient des projets et des citoyens qui s'engagent pour une société meilleure. Elle mène aussi bien des projets locaux que régionaux et fédéraux.

La Bourse Jacques de Diesbach

Le Comte et la Comtesse Charles-Albert de Diesbach de Belleroche offrent leur soutien, à vie, à l'Unité des soins intensifs pédiatriques des Cliniques universitaires Saint-Luc. Ils aimeraient que ce geste marque le début d'une longue chaîne d'entraide.

Au début de l'année 2008 naissait Jacques. Son petit cœur défaillant ne l'a porté que seize jours et il est décédé aux Soins intensifs pédiatriques de Saint-Luc.

Suite à cette expérience douloureuse, ses grands-parents, le Comte et la Comtesse Charles-Albert de Diesbach, ont souhaité que son souvenir persiste au travers d'un prix destiné à soutenir les activités de l'Unité de soins intensifs pédiatriques.

La Bourse « Jacques de Diesbach » est ainsi née pour offrir un soutien psychologique à l'enfant et sa famille, mais aussi au personnel soignant de l'Unité. Ce soutien financier permet désormais à une psychologue de passer chaque semaine dans l'Unité pour écouter les familles et le personnel qui en font la demande.

« Dans notre monde où la fragilité de la vie est souvent ressentie, et vécue, ce soutien est important, soulignent le Comte et la Comtesse Charles-Albert de Diesbach. La Bourse Jacques de Diesbach permet ainsi d'apporter davantage d'aide à des personnes, petites ou grandes, qui en ont tant besoin. Nous sommes conscients que cette aide est peu de chose, mais nous souhaitons qu'elle constitue une amorce, un point de départ pour inciter d'autres personnes à prolonger notre action. »

Cérémonie en images

REMISE DES BOURSES

« L'hypnose : aider la pEnsée pour mieux pAnsé »

Les 500 participants à la cérémonie de remise des bourses ont pu découvrir l'hypnose et ses spécificités lors d'une conférence intitulée « Hypnose : aider la pEnsée pour mieux pAnsé » par le Dr Claude Virot, psychiatre et directeur d'Emergences (Institut de formation et de recherche en communication thérapeutique) à Rennes, le Pr Fabienne Roelants et le Dr Christine Watremez, anesthésistes aux Cliniques universitaires Saint-Luc. Virginie Douillet et Sabine Peckel, sages-femmes (à la Maternité et au Service des grossesses à risques) et boursières 2010, ont fait part de leur expérience en matière d'hypnose. Une patiente a également apporté son témoignage à ce sujet.

La conférence fut précédée d'une présentation des lauréats, membres du personnel de Saint-Luc, soutenus par la Fondation Saint-Luc en 2011.

Corinne Boulangier (RTBF), marraine de la Fondation Saint-Luc, a animé la soirée.

Virginie Douillet et Sabine Peckel, sages-femmes (à la Maternité et au Service des grossesses à risques) et boursières 2010, ont fait part de leur expérience en matière d'hypnose. Une patiente a également apporté son témoignage à ce sujet.



Le Professeur Jacques Melin et S.A.I. et R. l'Archiduchesse Rodolphe d'Autriche



Le Docteur Claude Virot, conférencier, et Corinne Boulangier (RTBF), marraine de la Fondation



Les lauréats 2011-2012



S.A.R. la Princesse Alexandre de Belgique et le Professeur Philippe Noirhomme



Souhaitez-vous sponsoriser l'impression
des Echos de la Fondation Saint-Luc ?

Si votre entreprise souhaite sponsoriser l'impression des prochaines éditions des Echos de la Fondation Saint-Luc, n'hésitez pas à nous contacter !
Nous vous remercions d'ores et déjà pour cette généreuse démarche.



Investir dans les cerveaux et dans les hommes

La Fondation Saint-Luc promeut et finance la recherche clinique, la formation, l'innovation médicale et l'investissement dans l'informatique et la robotique diagnostique et thérapeutique de pointe à Saint-Luc depuis vingt-cinq ans déjà. Et continue sur sa lancée ! A l'occasion de cet anniversaire, Les Echos de la Fondation Saint-Luc donnent la parole au Pr Jean-Jacques Haxhe, fondateur des Cliniques et de la Fondation.

Ensemble, la Fondation et ses mécènes contribuent à faire progresser la médecine et permettent aux patients de bénéficier d'une hospitalisation à visage toujours plus humain. Il est l'heure aujourd'hui de jeter un coup d'œil dans le rétroviseur et de passer en revue les grandes étapes historiques de la Fondation, mais surtout de remercier les mécènes et administrateurs de la première heure sans qui la Fondation Saint-Luc ne serait pas ce qu'elle est aujourd'hui. Qui d'autre que le Pr Jean-Jacques Haxhe pouvait s'attacher à cet exercice ? Nous lui avons confié le soin de revenir sur les moments-clés de la Fondation.

« Investir dans les cerveaux et dans les hommes pour récolter les connaissances et les expériences les meilleures dans le monde (...) »⁽¹⁾, annonce le Professeur Jean-Jacques Haxhe, fondateur des Cliniques universitaires et de la Fondation Saint-Luc, dans son discours à l'occasion du dixième anniversaire de l'hôpital, en 1986. Comment ? En permettant à des médecins spécialistes de séjourner à l'étranger pour s'y perfectionner et maintenir ainsi l'institution à l'avant-garde du progrès, tout en permettant à des jeunes médecins d'acquérir de nouveaux savoirs pouvant ultérieurement les valoriser eux-mêmes. Le Pr Haxhe juge en outre que l'acquis ainsi réalisé aura un effet multiplicateur à long terme par la transmission des connaissances dans un environnement universitaire.

Dès l'origine, un deuxième objectif a été adjoint à la Fondation : soutenir l'Unité des soins continus, la première unité belge de soins palliatifs hospitaliers⁽²⁾. Jean-Jacques Haxhe croit fermement en ce projet et la Fondation voit le jour en 1986 avec le soutien de Mr Marcel Pitance, alors directeur financier aux Cliniques universitaires Saint-Luc.

Les médecins puis les infirmières et enfin les chercheurs

Au départ, seuls les médecins peuvent prétendre à une bourse de la Fondation ; dès 1990, des bourses de formation sont proposées aux infirmières et aux paramédicaux (kinésithérapeutes, ergothérapeutes...) pour leur permettre d'acquérir des compétences particulières dans divers domaines et d'assurer un surcroît de qualité dans le service rendu aux patients. Cette même année voit également la naissance de bourses humanisation dont l'objectif est de soutenir des projets rendant les soins plus humains.

A partir de 1995, la Fondation contribue au financement de cliniciens-chercheurs : des jeunes médecins spécialistes désireux de se confronter à la recherche fondamentale ou clinique sur le site de l'UCL à Bruxelles pour une durée d'un ou deux ans.

L'année 2006 marque un tournant important : la Fondation permet aux mécènes de soutenir des projets de recherche spécifiques.

La Fondation Saint-Luc en chiffres

Depuis sa création, plus de 250 bourses et une cinquantaine de mandats de recherche ont été octroyés. Au total, les bourses et les mandats cliniciens-chercheurs représentent un montant d'environ 10.000.000 €. De plus, des projets de recherche spécifique ou des innovations technologiques ont pu être réalisés pour un montant global de plus de 3.000.000 €.

Un mode de fonctionnement rigoureux et transparent

Issus du terrain, là où les besoins se font le mieux sentir, les projets sont élaborés par les équipes médicales des Cliniques. Ils sont ensuite soumis au Conseil scientifique de la Fondation qui les valide et les juge avec équité.

La Fondation - fondation d'utilité publique depuis 2009 - a pour vocation d'être la porte d'entrée du mécénat privé aux Cliniques Saint-Luc, ce lieu d'exception où formation et recherche permettent une qualité de soins du plus haut niveau.

(1) « Si Saint-Luc m'était conté », p355, JJ Haxhe, Ed. Racine, 2001, ISBN 2-87386-223-8, 526 pp
 (2) Idem

Actualité médicale



Pr Dominique Charlier

Prise en charge multidisciplinaire des troubles alimentaires chez le jeune enfant

Mange ta soupe !

Mon enfant refuse de manger. Que faire ? Comment l'aider ? Est-ce de ma faute ? Autant de questions auxquelles sont confrontés les parents de jeunes enfants souffrant de troubles alimentaires. Depuis peu, le Pr Dominique Charlier, chef du Service de psychiatrie infanto-juvénile, et le Pr Dominique Hermans, pédiatre, proposent une prise en charge multidisciplinaire pour ces enfants.



Soutenez-les !

La création d'un centre multidisciplinaire de jour est la formule idéale pour soigner efficacement les enfants souffrant de troubles alimentaires.

Vous pouvez aider les Prs Charlier et Hermans à concrétiser ce projet via un don à la Fondation Saint-Luc.

N'hésitez pas !

Notre numéro de compte:
 CBC 191-036 7771 - 10
Communication : Pr Charlier - Troubles alimentaires

Plus d'information :

Pr Dominique Charlier, chef du Service de psychiatrie infanto-juvénile, tél. 02 764 20 23, Dominique.Charlier@uclouvain.be
Pr Dominique Hermans, pédiatre, tél. 02 764 13 89, d.hermans@uclouvain.be

Les troubles alimentaires chez l'enfant sont fréquents, mais jamais anodins. Ils peuvent être associés à un problème médical complexe (grande prématurité, fente palatine, reflux gastro-oesophagien...), à une opposition (d'origine psychologique, souvent liée à un problème de régulation de la distance entre l'enfant et son parent), voire à une dysoralité sensorielle (une hypersensibilité buccale).

Ces troubles sont généralement complexes et les jeunes enfants qui en souffrent doivent être pris en charge par une équipe multidisciplinaire. A Saint-Luc, sous l'impulsion des Prs Charlier et Hermans, une équipe a été mise sur pied ; elle se compose de deux pédiatres, d'une pédopsychiatre, d'une infirmière stomathérapeute, d'une diététicienne et d'une logopède. Chaque spécialiste travaille sur un aspect de la pathologie et, selon le problème de l'enfant, le voit plus ou moins souvent.

Si l'enfant est au centre des préoccupations de l'équipe, les parents font également partie du processus de guérison. « Notre démarche les rassure car ils ont ainsi un contact avec différents professionnels qui peuvent répondre à toutes leurs questions », précise le Pr Dominique Charlier.

Une prise en charge insuffisante !

En Belgique, sept centres proposent une telle prise en charge multidisciplinaire (ce qui représente en tout 165 enfants) ; cinquante-cinq sont suivis aux Cliniques universitaires Saint-Luc. Cependant, beaucoup d'enfants présentant des troubles alimentaires ne sont pas encore traités ; la prise en charge multidisciplinaire des enfants souffrant de troubles alimentaires répond donc à un réel besoin.

« Les cas les plus sérieux doivent bénéficier d'un suivi intensif car les conséquences de cette pathologie peuvent être lourdes (retards de croissance et morbidité accrue, ndlr), ajoute Dominique Charlier. Pour ces enfants-là, nous souhaitons construire un projet pilote de modules de soins intensifs d'une demi-journée plusieurs fois par semaine, voire tous les jours. L'idéal étant la création d'un centre de jour. »

Malheureusement, la mise sur pied d'une telle structure nécessite des fonds dont ne dispose pas le Service de psychiatrie infanto-juvénile.



Le système de financement des hôpitaux ne permet pas toujours à notre hôpital universitaire de développer tous les projets souhaités. Le rôle du mécénat est donc primordial pour soutenir les équipes soignantes et médicales dans leurs projets novateurs. Voici deux avancées majeures pour les Cliniques Saint-Luc rendues possibles grâce au soutien d'un couple de très généreux mécènes de la Fondation Saint-Luc.



L'urologie sur un plateau

Le Service d'urologie a inauguré ses nouveaux locaux en mars 2009. Plus qu'une simple rénovation, c'est toute l'organisation du Service qui a été revue et améliorée.

« Toute l'activité du Service, depuis la consultation jusqu'à la salle de réveil, en passant par les salles médico-techniques et le bloc opératoire, est désormais regroupée sur un même plateau », se réjouit le Pr Bertrand Tombal, chef du Service d'urologie. Cette nouvelle configuration conviviale et spacieuse tient compte des spécificités de l'urologie, c'est à dire une spécialité médico-chirurgicale où l'on pratique beaucoup d'actes différents, très techniques, sur peu d'organes.

Tout a été pensé pour améliorer le confort du patient. « Le regroupement de nos infrastructures au même endroit est un atout majeur pour la patientèle majoritairement âgée et/ou handicapée et potentiellement médico-chirurgicale ; cela nous permet de tout faire en un jour : la consultation puis, si nécessaire, les examens médico-techniques comme les radiographies, les épreuves urodynamiques, voire une intervention chirurgicale. » Car la grande nouveauté concerne l'installation d'un véritable bloc opératoire composé de deux salles d'intervention et d'une salle de réveil. « Disposer d'une salle de réveil juste à côté est très rassurant pour les patients car ils voient les mêmes visages avant et après leur opération, note le Pr Tombal. Cela constitue un plus pour le personnel également, qui ne doit plus se déplacer jusqu'au bloc opératoire de l'hôpital situé à l'étage inférieur. »

La coordinatrice de soins oncologiques et les bureaux de coordination de la recherche clinique se trouvent également sur le même plateau. Ce projet est un bel exemple de la technicité mise au service du bien-être du patient.

La radiothérapie change de visage

Le Service de radiothérapie accueille les patients dans un nouvel espace ouvert, coloré et chaleureux. Un relooking dont le Service avait bien besoin.

Depuis mars dernier, les patients sont accueillis dans un Service complètement relooké. Fini les locaux sombres et exigus, le Service de radiothérapie (situé en sous-sol, au niveau - 4) propose désormais des espaces design et colorés avec une audacieuse note de vert pomme parmi des tons crème et chocolat.

Tout au long du projet de rénovation, le cabinet d'architectes avait pour mot d'ordre la réalisation d'un espace convivial et chaleureux dans lequel le patient se sente bien. L'ouverture sur le couloir a par exemple été agrandie pour mieux identifier l'entrée du Service ; dans la salle d'attente, les patients s'installent dans de confortables fauteuils, tandis que les médecins, les physiciens et les ingénieurs circulent parmi eux dans ce grand espace qui constitue le cœur du Service.

De la nécessité du mécénat privé

Les Cliniques Saint-Luc, avec une capacité de plus de 1 000 lits, peuvent compter sur les revenus de leurs différentes prestations et bénéficient de subsides et autres fonds publics. Ces fonds sont cependant insuffisants pour financer des projets de recherche spécifiques, des bourses de perfectionnement dans des Centres de renommée à l'étranger ou l'achat d'équipements de pointe.

Le mécénat privé constitue, dès lors, un complément indispensable à ces sources de financement pour permettre aux équipes de Saint-Luc de prodiguer des soins de référence et de rester à la pointe en matière de recherche scientifique et de nouveaux développements médicaux.

C'est grâce à ses généreux mécènes et à des gestes de solidarité que la Fondation Saint-Luc peut continuer à assurer pleinement ses missions de soins de pointe, de recherche scientifique et de travail éthique dans le plus grand respect des patients.

Vous comprendrez dès lors aisément le sentiment de reconnaissance qui anime tant les responsables de la Fondation que des Cliniques à l'égard des mécènes.

LA CHAÎNE DE SOLIDARITÉ A FONCTIONNÉ

Le Service de neurochirurgie bientôt équipé d'un dispositif de pointe

Il y a quelques semaines, Madame Edouard Verhaeghe de Naeyer a lancé un appel à la solidarité et à la générosité (1) pour soutenir un très ambitieux projet de récolte de fonds au profit du Service de neurochirurgie de Saint-Luc. Vous avez été très nombreux à réagir positivement, et surtout généreusement. Merci !

Madame Nicole Verhaeghe a souhaité exprimer sa gratitude envers le Pr Christian Raftopoulos, chef du Service de neurochirurgie, « un homme plein d'humanité et de charisme ». Madame Verhaeghe a donc fait appel à ses amis afin de permettre au Service de neurochirurgie de disposer de sa propre salle d'opération équipée d'un appareil de fluoroscopie en 3D robotisée et de poursuivre ainsi le développement de son imagerie intra-opératoire.

« Ce soutien financier extérieur est indispensable car il s'agit d'un équipement particulièrement coûteux que le budget de l'hôpital ne pourrait absorber, explique Tessa Schmidburg, Secrétaire général de la Fondation. La Fondation Saint-Luc a pu déjà compter sur une collaboration du mécénat privé à hauteur de 360 000 euros, ce qui représente près d'un tiers de l'investissement; les Cliniques s'engagent à financer l'installation de la salle d'opération, qui sera d'environ 300 000 euros. »

A l'occasion d'un déjeuner scientifique, la Fondation Saint-Luc a informé ses mécènes des résultats de cette démarche et exprimé le souhait que les entreprises puissent rejoindre la logique du « matching fund ». « Cela nous permettrait d'identifier les quelques 350 000 euros restants pour l'achat de l'équipement proprement dit », poursuit Tessa Schmidburg.

Lors de ce déjeuner, le Pr Raftopoulos a brillamment exposé l'apport de l'imagerie intra-opératoire en neurochirurgie. En deux mots, la fluoroscopie 3D robotisée installée en salle d'opération délivre des images radiologiques comparables à celles d'un CT Scan ; cela permet un contrôle maximalisé en cours d'intervention et donne aux neurochirurgiens un contrôle de qualité immédiat de leurs gestes et la possibilité, si nécessaire, de parfaire leur travail. Cette technique de pointe est utilisée notamment pour traiter les pathologies dégénératives ou traumatiques de la colonne vertébrale.

Cette belle histoire illustre une nouvelle fois à quel point la contribution du mécénat privé est importante pour permettre la pratique d'une médecine d'innovation et de progrès.



(1) Lire à ce sujet Les Echos de la Fondation Saint-Luc n°11, page 2

Comment soutenir la Fondation ?

Les avantages du legs en duo

**Vous aimeriez soutenir la Fondation Saint-Luc dans ses différents projets...
Avez-vous pensé au legs en duo ?**

Pourquoi choisir la Fondation Saint-Luc ?

La Fondation est une institution qui s'inscrit dans la durée. Gage de pérennité et de sérieux, la Fondation soumet annuellement ses comptes à l'examen d'un bureau de Réviseurs indépendants qui veille au respect de l'affectation des legs.

Que puis-je léguer à la Fondation ?

Dans le respect de vos héritiers réservataires (enfants ou parents), vous pouvez décider de léguer à la Fondation tout (legs universel) ou partie (legs à titre universel ou particulier) de votre patrimoine. Il peut s'agir de biens immobiliers, mobiliers, d'une somme d'argent ou encore de valeurs mobilières (obligations ou actions), ...

La Fondation paye-t-elle des droits de succession ?

Bien sûr, mais l'Administration fiscale accorde des tarifs réduits aux Fondations d'utilité publique. Ces droits de succession sont réduits et fixes (6,6% à Bruxelles, 7% en Wallonie et 8,8% en Flandre). Ils ne varient pas en fonction du montant du legs. Grâce à cette faible taxation, la déperdition du legs est minime: la majorité de votre legs sert votre projet !

Qu'est-ce que le legs en duo ?

Le legs en duo est une technique de planification successorale qui permet d'assurer à vos héritiers une part d'héritage plus importante, tout en faisant preuve de générosité envers une institution qui a votre confiance et en réduisant fortement la charge fiscale de votre succession. En pratique, cette technique du legs en duo consiste à répartir votre succession entre vos héritiers et une institution comme la Fondation Saint-Luc, fondation d'utilité publique, « fondation maison » des Cliniques universitaires Saint-Luc. Le mécénat devient alors une magnifique alternative à la surcharge fiscale à laquelle certaines successions peuvent vite être soumises. Le legs peut porter sur l'universalité de votre succession ou sur un ou plusieurs éléments de celle-ci. L'on parle alors tantôt de legs universel, tantôt de legs particulier.

En pratique, comment faire un legs en duo ?

Comme un legs classique, il doit être prévu par testament. Vous y léguerez une partie de vos biens à une ou plusieurs personnes et vous léguerez la partie restante à la Fondation Saint-Luc. Il est impératif de prévoir expressément que la Fondation Saint-Luc aura, à sa charge, le paiement de l'entièreté des droits de succession (au taux des droits dus par chacun).

Nous vous conseillons de consulter votre Notaire afin qu'il vous assiste dans la rédaction de votre testament :

- le testament olographe est entièrement rédigé, daté et signé de votre main.
- le testament authentique est rédigé de la main de votre Notaire, sous votre dictée.

Et si je me pose encore des questions ?

Vous êtes bien décidé à soutenir la Fondation mais hésitez sur la voie à suivre. Pour vous aider à mieux nous connaître, nous tenons à votre disposition une brochure reprenant les grandes lignes d'actions de notre Fondation. Les Echos de la Fondation vous permettent aussi de vous arrêter sur les projets en cours.

N'hésitez pas à contacter le Secrétariat général de la Fondation Saint-Luc :

**Madame Géraldine de Meester (assistante) au 02 764 15 23
ou fondation-saintluc@uclouvain.be**



LA MISSION DE LA FONDATION

La Fondation Saint-Luc, fondation d'utilité publique, promeut et finance le développement de la recherche clinique de très haut niveau et l'investissement d'équipements et de technologies de pointe.

Amplifier et pérenniser le niveau d'excellence et d'humanisme aux Cliniques universitaires Saint-Luc grâce au mécénat, c'est le but que la Fondation Saint-Luc s'est assignée. Elle contribue ainsi activement à l'amélioration des soins apportés aux patients et à rendre à l'hospitalisation un visage encore plus humain.

La Fondation Saint-Luc a également pour objectif de permettre à des médecins spécialistes et des professionnels de la santé de Saint-Luc, de compléter leur formation à l'étranger.

De même, elle octroie des mandats à des cliniciens pour qu'ils puissent se consacrer à des projets de recherche pendant un, deux ou trois ans. Ceux-ci, ainsi que les grands projets multidisciplinaires de recherche clinique coordonnés par différents spécialistes, constituent un des socles de l'activité universitaire des Cliniques Saint-Luc qui ont pour mission de soigner, mais aussi d'innover et d'enseigner.

CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA FONDATION SAINT-LUC

Président du Conseil d'administration
Regnier HAEGELSTEEN

Membres

Jacques BERGHMANS
Philippe BIOUL
Philippe DEHASPE
Bruno DELVAUX
Pierre GIANELLO (Président du Conseil scientifique)
Jacques MELIN
Baudouin MEUNIER
Philippe NOIRHOMME (Président du Bureau exécutif)
Dominique OPFERGELT
Patrick PARMENTIER
Michel PETERBROECK
Brigitte ULLENS de SCHOOTEN
Pierre VAN DEN EYNDE
Birky de VILLEVAS de SAINT-PIERRE JETTE
Luc WILLAME

S.A.S. le Prince Philipp-Erasme de LIECHTENSTEIN (Président honoraire)

PERSONNES DE CONTACT :

Tessa Schmidburg
Secrétaire Général
Tél: 00 32 2 764 15 23
tessa.schmidburg@uclouvain.be

Géraldine de Meester
Assistante
Tél: 00 32 2 764 13 96
Geraldine.demeester@uclouvain.be

Fondation Saint-Luc
Fondation d'utilité publique
Avenue Hippocrate 10/1590
1200 Bruxelles

www.fondationsaintluc.be



Les dons de 40 € et plus sont déductibles fiscalement.

**Du fond du cœur,
un GRAND MERCI !**

"Avec moi, soutenez la Fondation Saint-Luc"

Corinne Boulangier (RTBF)



**Pour tout don, un seul numéro de compte :
191-0367771-10**

Dédicibilité fiscale à partir de 40 €

www.fondationsaintluc.be - T. 02 764 15 23

Merci à Corinne Boulangier, Marraine bénévole de la Fondation Saint-Luc et à Eléa, docteur en herbe.



Les Amis de la Fondation

Rejoignez les Amis de la Fondation Saint-Luc : les donateurs effectuant un don à partir de 500 € au cours de la même année.

Association des Proches de la Fondation

Ainsi que l'Association des Proches de la Fondation Saint-Luc : les donateurs effectuant un don à partir de 6.000 € au cours de la même année.

Bourses nominatives

Nous vous proposons également un mécénat sous forme de prix nominatif permettant à des particuliers et des institutions de soutenir un projet dans un domaine déterminé. Ce montant du prix ne peut être inférieur à 50.000 €. Le Conseil scientifique de la Fondation garantira la qualité du projet.

D'une façon générale, la Fondation Saint-Luc permet à tout mécène d'aider de manière ciblée l'activité que celui-ci souhaite personnellement encourager.

Un numéro de compte principal :

CBC 191-0367771-10
IBAN : BE41 1910 3677 7110
BIC : CREGBEBB



Les Echos de la Fondation
est une publication
du Service de communication

Validation:
Réalisation/Rédaction:
Photographies:
Graphisme et mise en page:
Editeur responsable:

Pr. J. Melin, Pr Ph. Noirhomme
Géraldine Fontaine, Virginie Sterckx
© CAV - Hugues Depasse / DR
CAV - Rudy Lechanteur
Tessa Schmidburg